



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JUIN 2022

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 38

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René MAGLIANO, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 4

Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Maryam EL GUIZANI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membre absent: 1

M. Fatih DEMIRAY

Délibération n°20220623DEL20

FINANCES

Création de tarifs pour le Centre nautique André Sousi-tarifs uniques enfants et adultes

RAPPORTEUR : M. GRÉGORY BRUNET

Mesdames, Messieurs,

Nous soumettons à votre approbation, pour le Centre Nautique André SOUSI, la création d'un tarif unique « enfant - adulte » correspondant aux tarifs adultes actuels.

Les tarifs adultes actuels sont donc étendus à tous les usagers à partir de 4 ans.

Centre Nautique André SOUSI

TARIFS PUBLIC 2021 - 2022		TARIFS PUBLIC 2022 – 2023	
ENFANTS (de 4 ans à 17 ans révolus)		Valables à partir du 27 juin 2022	
· Entrée individuelle Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	3,00 € 4,00 €		
· Abonnement de 5 entrées individuelles Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	12,00 € 16,00 €		
· Abonnement de 10 entrées individuelles Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	20,00 € 30,00 €		
· Carte horaire 10 heures Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	16,00 € 27,00 €		
ADULTES (18 ans et plus)		ADULTES - ENFANTS à partir de 4 ans	
· Entrée individuelle Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	4,00 € 5,50 €	· Entrée individuelle Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	4,00€ 5,50 €
· Abonnement de 5 entrées individuelles Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	16,00 € 22,00 €	· Abonnement de 5 entrées individuelles Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	16,00 € 22,00 €
· Abonnement de 10 entrées individuelles Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	29,00 € 42,00 €	· Abonnement de 10 entrées individuelles Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	29,00 € 42,00 €
· Carte horaire 10 heures Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	27,00 € 38,00 €	· Carte horaire 10 heures Résidents Brondillants Non résidents Brondillants	27,00 € 38,00 €

1/ Les tarifs des droits d'entrées au Centre nautique n'ont pas connu d'augmentation depuis 2016.

D'autre part, depuis 2020, le contexte sanitaire a déplacé les priorités vers :

- la création de tarifs uniques pour les droits d'entrée en période estivale (*pour des créneaux horaires de fréquentation adaptés aux protocoles*),
- de nouveaux tarifs à la séance pour les animations aquatiques, en alternative aux forfaits annuels malmenés par les interruptions successives liées à la Covid-19.

Il paraît donc opportun aujourd'hui de réajuster notre offre tarifaire afin :

- d'augmenter les recettes du Centre nautique, en nous rapprochant des tarifs des établissements alentour, tout en restant attractifs,
- de fidéliser davantage notre clientèle en les incitant à opter pour l'achat d'abonnements plutôt que des entrées individuelles,
- d'offrir à la fois une meilleure lisibilité auprès de nos usagers et des agents d'accueil.

2/ Vis-à-vis des usagers du Centre nautique, l'objectif de cette harmonisation des tarifs est d'inciter, pour les enfants, à l'achat d'abonnements, dont le tarif dégressif correspondrait quasiment au tarif unitaire actuel. Il n'y aura pas d'évolution tarifaire pour les adultes.

Il est à noter que la plupart des usagers réguliers du Centre nautique achètent déjà, à l'heure actuelle, des abonnements ; et que de nombreux usagers mineurs ou jeunes majeurs bénéficient de réductions (*famille nombreuse, étudiants, carte Pass' Région pour les lycéens*).

Nous pouvons donc estimer que la majorité des usagers ne sera pas impactée

En effet, orienter les usagers mineurs vers l'achat d'abonnements les contraindra à justifier de leur identité et de leur adresse (en propre ou via les parents) lors de la création de leur dossier abonné ; ce qui, en interne, apporterait des éléments d'informations, notamment en cas de litige (*les enfants de moins de 11 ans devant, par exemple, aux termes du Règlement Intérieur, être accompagnés d'un majeur*), ou de chahuts.

3/ Par ce biais, nous pensons également :

- limiter la fraude (*par exemple, certains parents utilisent la carte de leur enfant, cette fraude étant très difficile à détecter*),
- fluidifier les passages en caisse, notamment en période de forte affluence (*période estivale*), en ayant moins d'articles à cumuler, et moins de justificatifs à enregistrer par dossier,
- en terme de communication, simplifier les process de ventes auprès de nos usagers.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **FIXER** comme indiqué ci-dessus les droits d'entrée au Centre nautique à compter du 27 juin 2022.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD